

Soutenir les services de 1^{ère} ligne travaillant avec des usagers cumulant situations de mal logement et problèmes d'assuétudes

Une initiative du Fonds Dr Daniël De Coninck
et de la Fondation Roi Baudouin

Contexte

Les [dénombrements](#) du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi montrent que 30,1 % des personnes cartographiées sont suspectées d'avoir des problèmes de santé mentale. Quelque 28,8 % d'entre elles auraient des problèmes de dépendances présumés.

Quelques autres éléments marquants ressortent de ces données :

- un grand nombre d'enfants sont aussi directement ou indirectement concernés par ces problématiques croisées vécues par leurs parents ;
- plus de 30 % des personnes menacées d'expulsion ont des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie. Le développement d'approches préventives du sans-abrisme est donc plus que nécessaire, et ces approches doivent tenir compte de ces problématiques ;
- plus la durée de l'absence de chez-soi est longue, plus la probabilité que des problèmes de santé mentale surviennent est élevée, ceci souligne encore l'importance d'approches préventives ;
- on observe une corrélation claire entre un passé en institution (psychiatrie, prison, aide/protection de la jeunesse) et des problèmes de santé mentale ;
- plus de 30 % des personnes en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi qui présentent des troubles psychiques ou des dépendances vivent avec des amis ou des membres de leur famille. La pression sur le réseau informel est donc élevée ;
- plus de 60 % des personnes vivant dans la rue ont des problèmes de santé mentale et/ou de dépendance. C'est également le cas de plus de 50 % des personnes qui utilisent les structures d'hébergement de nuit. La pression sur les organisations travaillant avec les personnes en situation de sans-abrisme est donc également élevée.

Les services de 1^{ère} ligne travaillant sur le logement, le sans-abrisme et la santé mentale (y compris les assuétudes) sont les témoins de cette situation tendue et tirent depuis de nombreux mois la sonnette d'alarme.

Leurs constats rejoignent les tendances évoquées ci-dessus et interpellent :

- la consommation de drogue est de plus en plus visible ;
- les personnes mal logées ou sans logement et connaissant des problématiques de dépendances, présentent des états de santé de plus en plus dégradés. Les équipes de soutien de 1^{ère} ligne ne sont pas toujours outillées pour y faire face ;
- les publics concernés par les assuétudes en rue se diversifient : augmentation de nombre de très jeunes, de familles, de MENA, de femmes (enceintes ou non) et de migrants ;
- il est de plus en plus difficile pour les organisations de 1^{ère} ligne de faire face aux conséquences de l'usage de (nouvelles) drogues ainsi qu'aux manques de solutions structurelles impliquant une montée de la violence entre usagers et envers les professionnels de la 1^{ère} ligne. Sur ce point aussi les acteurs de première ligne se sentent aussi insuffisamment outillés.

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Fondation Roi Baudouin

Cette situation rend encore plus prégnants :

- le besoin de logement, seule option possible pour permettre un rétablissement ;
- le besoin d'un accompagnement intersectoriel, à bas seuil, accessible (24h/24) offrant des suivis et des soins sur mesure.

Objectifs

Avec cet appel à projets, le Fonds Dr Daniël De Coninck et la Fondation Roi Baudouin souhaitent **soutenir des projets de services de 1^{ère} ligne travaillant avec des usagers cumulant situations de mal logement et problématiques d'assuétudes.**

Ces projets reposeront sur des collaborations intersectorielles entre les secteurs du logement, du sans-abrisme et de la santé mentale (y compris les assuétudes) et viseront, en priorité, à :

- **prévenir la perte de logement, accélérer la prise en charge et mettre en place des solutions alternatives au manque de logement ;**
- **soutenir la prise en charge des usagers, sans discrimination, à bas seuil, par le renforcement de la formation, l'accompagnement et la supervision des professionnels, l'intégration de pairs aidants et d'experts du vécu, ...**

Public-cible

Cet appel à projets s'adresse à tous les services de 1^{ère} ligne confrontés à des usagers cumulant situations de mal logement et problèmes d'assuétudes en Belgique.

Ces services sont actifs sur les thèmes du logement, du sans-abrisme, de la santé mentale/assuétudes.

Pour se porter candidats, ces acteurs de terrain auront idéalement déjà développé des pratiques de collaboration intersectorielles logement, sans-abrisme et santé mentale/assuétudes.

Soutien

Pour concrétiser leurs projets, les services de 1^{ère} ligne recevront un soutien forfaitaire unique de 75.000 €.

Celui-ci sera distribué en 3 tranches sur une durée de trois ans (tranche 1/année 1 : 25.000 €, tranche 2/année 2 : 25.000 € et tranche 3/année 3 : 25.000 €).

Deux rapports d'évaluation synthétiques, après la première et la seconde année, permettront la libération des tranches 2 et 3. Ceux-ci seront basés sur un monitoring des différents projets sera effectué par la Fondation Roi Baudouin, en collaboration avec les porteurs de projet.

Au cours de ces trois années, en fonction des besoins identifiés par la Fondation Roi Baudouin et des pratiques développées, des réunions d'intervision entre les projets pourront être organisées dans les différentes régions du pays.

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Fondation Roi Baudouin

Critères de recevabilité

1. Le dossier de candidature est dûment complété en ligne.
2. Le dossier de candidature est introduit dans les délais prévus.
3. Le service de 1^{ère} ligne candidat n'a pas une finalité commerciale.
4. Le service de 1^{ère} ligne candidat est localisée en Belgique et son activité se situe principalement en Belgique.

Critères de sélection

1. Le projet repose sur un partenariat intersectoriel basé sur un **engagement formel** de l'ensemble de ces partenaires (par exemple, via une convention de partenariat signé par les partenaires).
2. Le projet est construit de **manière participative**, en impliquant les usagers dans leur diversité et sans discrimination et en prenant en compte leurs propres objectifs de soin.
3. Le projet garantit la **continuité dans l'accueil et des soins** des usagers.
4. Le projet est construit de manière telle qu'il vise une certaine **pérennité**.
5. La pratique de collaboration est développée **au niveau local** et garantit l'accessibilité la plus grande possible aux usagers, y compris les plus fragiles.
6. Le projet est pensé avec un processus d'**évaluation** propre.

Dossier de candidature

- Date limite de dépôt du dossier de candidature : 21 janvier 2025
- Annonce des pratiques sélectionnées : fin mars 2025
- Les services de 1^{ère} ligne intéressés ne peuvent se porter candidats qu'en remplissant un dossier de candidature en ligne, via le website www.kbs-frb.be.

Contact

- Pour des informations générales (comme les renseignements pratiques et techniques relatifs au dépôt du dossier de candidature), T 02 500 45 55 ou proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, vous pouvez contacter : Yves Dario, T 02 549 61 73 ou dario.y@kbs-frb.be